

# STOP aux lingettes dans les toilettes !

**Le saviez-vous ? Chaque année, des centaines de lingettes sont jetées aux toilettes et causent d'importants dysfonctionnements dans le réseau d'assainissement. Les lingettes doivent être déposées à la poubelle.**

*« Pourquoi on ne peut pas jeter les lingettes dans les toilettes, certaines sont biodégradables ?! »*

Biodégradables ou non, les lingettes jetées aux toilettes n'ont pas suffisamment de temps pour se décomposer correctement. Elles bouchent les canalisations, les pompes et perturbent le fonctionnement global du réseau d'assainissement.

*« Perturber le fonctionnement global du réseau ? C'est assez abstrait pour moi ! »*

Concrètement, cela peut avoir des conséquences chez vous ou juste à côté de chez vous. En cas de dysfonctionnement du réseau d'assainissement, les eaux usées peuvent remonter dans les maisons. Les ruisseaux, rivières et nappes phréatiques sont susceptibles de subir une pollution dommageable à l'environnement. Curage des réseaux, renouvellement des pompes, dépollution... la résolution de ces problèmes engendre des coûts d'exploitation importants qui se répercutent sur les factures d'eau.

*« D'accord. J'ai compris : TOUTES les lingettes doivent prendre la direction de la poubelle. »*

Oui, tous les déchets doivent être jetés à la poubelle ou déposés dans des filières de tri spécifiques. C'est le cas des rouleaux de papier toilette (même biodégradables), des serviettes et tampons hygiéniques, des couches, des préservatifs, des cotons-tiges, des cigarettes, des médicaments, des graisses et huile (friture, vidange), des produits chimiques (solvants, peinture).

**NE LES JETEZ PAS DANS LES TOILETTES NI DANS L'ÉVIER !**

